



Parler sexualité sur un forum de discussion

Par **akaia**, le **04/02/2008** à **20:19**

BonjourrrrrJ'administre un forum de discussion et je voudrais savoir s'il était autorisé de parler de sexualité (en interdisant la publication de photos ou autre "objet" pornographique) et si oui, s'il était obligatoire de restreindre l'accès à ces discussions aux personnes majeures.rnrnmerci d'avance

Par **Jurigaby**, le **04/02/2008** à **21:49**

Bonjour.rnrnrnA partir du moment ou le contenu n'est pas pornographique, que les photos présentés ont un objet presque "medical" si je puis dire, il n'y a aucun soucis je pense.

Par **akaia**, le **04/02/2008** à **22:31**

en fait j'ai dans l'intention d'interdire carrément les photos ou toute autre image pour ne pas prendre de risquerles sujets traités seraient des échanges de connaissance et pourquoi pas (et là ou l'histoire de la restriction intervient) la possibilité de poser des questions (on s'en pose beaucoup à ce sujet à la période de l'adolescence !)
je me demandais en fait surtout si le fait que parfois les termes puissent être assez crus (ce qui est difficilement évitable) puisse conduire à des poursuites si j'autorise des jeunes à lire cela ?
merci de votre réponse en tout cas !